

# Périgné

Entité paysagère de la  
Boutonne et ses affluents



*Périgné est un village lové dans les méandres de la vallée de la Belle. Cet environnement préservé contribue à la qualité des entrées dans le village. La commune recherche également la végétalisation de ces espaces publics, à travers les aménagements de sécurisation de la traversée du bourg et la mise en valeur des principaux lieux de convivialité des habitants.*

#### IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Village en fond de vallée de la Belle, qui forme une seule entité avec les hameaux de La Pierre, Bessac, Mazerolles (implantation à l'intérieur ou l'extérieur des méandres de la Belle)

#### FORME URBAINE

Village carrefour organisé autour de l'église et sa place

#### ÉTENDUE DU BOURG HISTORIQUE

5,88 ha

#### POPULATION

1006 habitants (2017)

#### POURQUOI UNE FICHE «BOURG STRUCTURANT» ?

11 bourgs structurants ont été identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale de Mellois en Poitou car ils forment un maillage de services, de commerces, d'emplois indispensables à la vie des habitants de ce vaste territoire rural. Les 11 bourgs structurants sont Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Chizé, Couture d'Argenson, Lezay, Melle, La Mothe-Saint-Héray, Mougon (commune d'Aigondigné), Périgné, Sauzé-Vaussais.

Réalisation : juin 2021

- Bourg historique 
- Projet d'aménagement 
- Patrimoine paysager à préserver 
- Circulation et coupure urbaine 
- Axe piéton à valoriser ou à créer 
- Patrimoine bâti spécifique 
- Cône de vue à valoriser/préserver 



← 100m →



[1] Les bords de la Belle près du lavoir

### ▲ UNE VOLONTÉ DE MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS ET/OU VÉGÉTALISÉS

Périgné s'est lové dans les méandres de la vallée de la Belle **1**, sur une crête. Il entretient donc une relation très forte avec ce paysage vallonné et vert.

Les lisières et les entrées du village sont plutôt qualitatives, notamment grâce à la présence de haies autour des parcelles agricoles, qui composent avec le village. L'entrée depuis Niort **2** est particulièrement intéressante. Elle traverse la ripisylve de la Belle, qui a limité les constructions et marque ainsi une limite franche entre le village et ses abords. Les entrées bordées de secteurs en extensions récentes sont à surveiller tout de même (au Nord-Est et au Sud-Est, route de Brioux **3**) avec un travail sur les lisières, accompagnées de plantation de haies aux abords des lotissements (comme entre le stade et le quartier récent « La Boucharderie » **4**).

La commune sait tirer partie de cet environnement. Elle le met en valeur petit à petit (dans la vallée de la Belle **1**, la rénovation du lavoir **5**), mais elle contribue aussi à la végétalisation progressive des espaces publics du village : l'ancien cimetière a été enherbé **6**, un nouveau cimetière naturel a vu le jour au Nord-Est du bourg, le stade **7** sera prochainement planté aux abords du nouveau city stade (attention toutefois à ne pas trop cloisonner le pôle sportif, y compris dans l'hypothèse de la création d'un parking, qui pourra alors être délimité par de simples noues et de la végétation basse).



[6] Le cimetière enherbé

### ▲ UN VILLAGE TRAVERSÉ, DYNAMIQUE MAIS CONTRAINT

Le centre du village est vivant. Il bénéficie de commerces prospères et d'une vie associative riche, qui expliquent que la vacance n'existe pas à Périgné. Les habitants aimeraient cependant profiter d'un café-restaurant et d'un petit marché, qui manquent aujourd'hui. Et malgré ses nombreux attraits, Périgné dispose encore de foncier disponible dans son lotissement communal **8**, situé au Nord-Est.

La sécurisation des axes reste un enjeu majeur. En effet, de par sa position de carrefour routier entre Brioux et Niort notamment, le centre du village **9** voit passer de nombreux véhicules (en moyenne 2500 par jour, dont 10% de poids-lourds), qui posent des problèmes de sécurité (aux abords de l'école en particulier **10**), mais aussi de nuisances sonores et visuelles, défavorables à la vie d'un centre commerçant.



[11] La place centrale et l'église

### ▲ DES ESPACES PUBLICS À VALORISER ET À RELIER

Afin de diminuer l'impact de la circulation routière dans le centre, la commune met en place divers aménagements destinés à mettre en valeur le bourg, mais aussi à faciliter les déplacements des habitants dans leur village, sans utiliser leur véhicule.

L'axe principal (Niort-Brioux), qui traverse le bourg, est en cours de réaménagement et de sécurisation **3**. La deuxième phase du projet intégrera également la restructuration de la place de l'église **11**. Aujourd'hui très minérale et peu qualitative, elle sera à l'avenir plus accueillante et végétalisée. Sa place arrière enherbée **12**, reliée à cette dernière par un chemin piétonnier, est un bon exemple d'espace convivial (simple et végétal). Elle peut, de plus, délester la place centrale d'un certain nombre de véhicules en stationnement.

Bien d'autres espaces sont favorables aux cheminements doux : les petites venelles de la partie historique du bourg **13**, ainsi que le chemin qui part de la mairie **14**. Ce dernier traverse son parking arrière (discret, ceinturé de haies végétales et aménagé d'un sol en grave perméable), établissant une liaison piétonne avec la partie haute du village (quartier des lotissements, des terrains de sport **7** et de l'école **15**). D'autres connexions seront intéressantes à valoriser ou à créer : entre les terrains de sport et l'école, notamment, une occasion de repenser également le stationnement aux abords de l'établissement scolaire.



[13] Une petite venelle ancienne

### ► CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN ET LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE

Les éoliennes sont aujourd'hui au nombre de quatre, mais un second parc doit s'installer d'ici peu. La commune s'oppose à ce projet qui a un impact important sur ses paysages, mais aussi sur la qualité de vie de certains riverains. L'opposition des élus à de tels projets est difficile, les concessionnaires pouvant contractualiser directement avec les propriétaires fonciers.



## LE BOURG RACONTÉ PAR LES PÉRIGNOIS

*Lors des entretiens en marchant réalisés pour l'élaboration des fiches-bourg, les élus ont répondu à quelques questions sur les paysages de leur bourg. Les textes suivants présentent une synthèse de leurs contributions.*



### ► DES ENTRÉES DE VILLAGE QUALITATIVES QUI MARQUENT LE PAYSAGE DE PÉRIGNÉ

Ce qui marque le village, ce sont ses entrées : arborées en venant du Nord et du Sud-Ouest, ou bordée de murs en pierre en venant du Sud-Est. La traversée du bourg s'accompagne de la découverte du patrimoine du village : le lavoir (au niveau de l'entrée Nord) avec son emmarchement en pierre le reliant à la rivière, puis l'église et le cimetière enherbé (au niveau de l'entrée Sud-Est).

### ► LE POINT NOIR DE PÉRIGNÉ

Ce qui déplaît, ce sont précisément les éléments disgracieux, qui dénaturent ce qui fait la qualité du bourg : le manque de verdure et de fleurs aux abords de l'église. Il manque aussi un lieu convivial, un point de rencontre pour les habitants, comme un café-restaurant (le dernier ayant fermé ses portes).

### ► POURQUOI PÉRIGNÉ ET PAS AILLEURS ?

Périgné se situe sur la route départementale 740 et permet de ce fait aux habitants un accès facile à Niort. Les commerces de proximité de la place de l'église et le tissu associatif dynamique de la commune offrent aux pérignois une qualité de vie certaine, associant les avantages d'habiter dans un milieu rural tout en étant aux portes des services proposés par la ville de Niort.

### ► QU'EST-CE QUI A LE PLUS CHANGÉ À PÉRIGNÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

La vacance a disparu, contrairement à d'autres bourgs. **« Il y a moins de maisons vides que pendant un temps et les gens fleurissent davantage les abords de leur habitation »**. La place du végétal occupe une place importante aux yeux des habitants de la commune. La mairie fait également des efforts dans ce domaine afin de retrouver plus de végétation au cœur du bourg et dans les projets récents comme par exemple les cimetières de la commune, l'un étant passé en gestion raisonnée (enherbement entre les pierres tombales), l'autre étant naturel (arbre planté à la place de la pierre tombale).

## COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche-bourg s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Son ambition est de porter à connaissance les spécificités de l'agglomération bâtie principale, ses enjeux en matière d'aménagement et de paysage, afin d'accompagner leur traduction opérationnelle et réglementaire. Les enjeux et autres éléments portés à connaissance dans cette fiche-bourg découlent d'un entretien et d'une visite collective avec les élus et/ou techniciens de la commune. Ils ne pourraient pour cette raison être considérés comme exhaustifs, mais se veulent toutefois représentatifs de la situation actuelle de la commune.